



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière

SNUDI Force Ouvrière de l'Eure

17 ter rue de la côte blanche 27000 Evreux

Tél 1 : 06 28 32 57 22 (Romuald LAIGNIEZ)

Tél 2 : 06 51 72 57 23 (Matthieu Laguette)

Tél 3 : 06 52 14 73 91 (Emilie Anquetil)

Courriel : snudifo27@gmail.com Site : snudifo27.com [Facebook](#)

A Evreux,

Le jeudi 21 septembre 2023.

Objet : Conseil d'école « extraordinaire » relatif à l'élection des représentants des parents d'élèves

Madame la Directrice Académique de l'Eure,

Nous avons l'honneur de vous contacter suite à la demande de la tenue du conseil d'école « extraordinaire » relatif à l'élection des représentants des parents d'élèves.

En effet, depuis quelques jours, les IEN ont relayé aux directeurs et directrices d'école le courriel de la DGESCO (service du Ministère) sur l'article R411-12 du code de l'Education, paru en août 2023, qui indique que " *Le directeur d'école organise les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école selon les modalités qu'il fixe après consultation du conseil d'école.*"

Actuellement les directeurs font déjà face à tous les problèmes liés à cette rentrée scolaire compliquée. Or, à quelques semaines de l'organisation pratique des élections des représentants des parents d'élèves, la consigne serait d'organiser en urgence un conseil d'école extraordinaire au sujet de cette élection !

Pour le SNUDI FO 27, l'application de cet article peut attendre. Cette consultation est seulement destinée à recueillir l'avis consultatif du conseil d'école sans que cette consultation ne donne lieu à un vote. En tout état de cause, c'est au directeur d'école qu'appartiendra la décision de fixer les modalités d'organisation de l'élection des représentants des parents d'élèves à l'issue de cette réunion.

Pour le SNUDI FO 27, il est inutile de réunir sous quelque forme que ce soit un conseil d'école extraordinaire. Cette question et cette discussion se poseront aux nouveaux membres du

SNUDI FO 27

snudifo27@gmail.com

17 ter, rue de la côte Blanche, 27000 Evreux

conseil d'école conformément à la nouvelle réglementation en vigueur. D'autant que dans certaines écoles, les modalités de vote ont déjà été discutées l'an dernier.

Nous vous demandons donc que la consigne du Ministère ne soit pas imposée aux directeurs et directrices.

Conscient de l'intérêt que vous porterez sur ces demandes, nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice Académique, nos salutations les plus distinguées.

M Laguette pour le SNUDI FO 27

SNUDI FO 27

snudifo27@gmail.com

17 ter, rue de la côte Blanche, 27000 Evreux